

Dossier N° : 12405957  
Démarche : Demande de subvention "Egalité entre les femmes et les hommes" en Nouvelle-Aquitaine (2023)  
Organisme : Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité Nouvelle-Aquitaine

Ce dossier est **refusé**.

Motif de la décision : Le rapport d'activité ne fait pas le bilan des actions réalisées et financées par le BOP 137 mais fait état d'engagements militants non conformes au respect des lois de la république consigné dans le CER (engagement républicain) et portant sur d'autres actions.

## Historique

Déposé le : 26 mai 23 15:05  
En instruction le : 07 juillet 23 11:07  
Décision le : 21 juillet 23 17:07

## Identité du demandeur

Email : compaignearlettemoreau@gmail.com  
SIRET : 81244719100022  
SIRET du siège social : 81244719100022  
Dénomination : ARLETTE MOREAU CIE  
Forme juridique : Association déclarée  
Libellé NAF : Arts du spectacle vivant  
Code NAF : 9001Z  
Date de création : 28 mars 2015  
État administratif : en activité  
Effectif (ISPF) : 3 à 5 salariés  
Code effectif : 02  
Numéro de TVA intracommunautaire : FR81812447191

Adresse : ARLETTE MOREAU ET COMPAGNIE  
28 RUE DE LA JEUNESSE  
86000 POITIERS  
FRANCE

Numéro RNA : W863006113

Titre : ARLETTE MOREAU CIE

Objet : création et diffusion de spectacles vivants

Date de création : 13 mars 2015

Date de publication : 28 mars 2015

Date de déclaration : 7 novembre 2019

## Formulaire

### Localisation du projet

Régional

### Indications

Ce site permet de procéder à la demande de subvention pour 2023 au titre du programme 137 "Égalité entre les femmes et les hommes" en région Nouvelle-Aquitaine. Il reprend les informations demandées dans l'imprimé CERFA 12156-06.

Les crédits du programme «**Égalité entre les femmes et les hommes**» ont vocation à financer des actions répondant aux orientations prioritaires de la politique des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes en particulier les actions visant à :

- prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes
- favoriser l'autonomie financière des femmes et l'égalité professionnelle
- développer la culture de l'égalité
- prévenir et promouvoir la santé des femmes

### DATES DE SAISIE

Le dépôt de votre dossier sur démarche simplifiées devra être effectué avant le 30 mai 2023.

## 1. PRECISIONS ET CONSEILS

## ATTENTION

Pour ne pas risquer de perdre les éléments, nous vous conseillons de veiller à bien enregistrer votre saisie à l'aide du bouton "Enregistrer" en bas à gauche de l'écran, en particulier si vous souhaitez revenir en arrière.

Nous vous recommandons de veiller à remplir l'ensemble des rubriques et de fournir l'intégralité des pièces demandées.

Votre dossier sera instruit par la ou le délégué.e départemental.e aux droits des femmes et à l'égalité, qui peut vous accompagner dans l'élaboration de votre dossier :

Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Charente (16)

Nathalie HUGONNENC

nathalie.hugonnenc@charente.gouv.fr

05 16 16 62 47

Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Charente-Maritime (17)

Aurélié BOURGOIGNON

aurelie.bourgoignon@charente-maritime.gouv.fr

05 46 35 25 37

Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Corrèze (19)

Marie RENARD.

marie.renard@correze.gouv.fr

05 87 01 90 95

Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Creuse (23)

Agnès ZEPPA

agnes.zeppa@creuse.gouv.fr

05 55 41 55 41

Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Dordogne (24)

Valérie de PAUW

valerie.de-pauw@dordogne.gouv.fr

05 53 03 65 08

Délégation départementale de Gironde (33)

Morgane MOULIN

morgane.moulin@nouvelle-aquitaine.gouv.fr

05 56 90 67 19

Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité des Landes (40)

Rose-Marie LUCY

rose.lucy@landes.gouv.fr

05 58 46 65 43

Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité du Lot-et-Garonne (47)

Valerie LARDOEYT

valerie.lardoeyt@lot-et-garonne.gouv.fr

05 53 98 66 50

Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité des Pyrénées-Atlantiques (64)

Emilie PELISSIER

emilie.pelissier@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

05 47 41 33 14

Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité des Deux-Sèvres (79)

Sandra GERARD

sandra.gerard@deux-sevres.gouv.fr

05 49 08 67 09

Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Vienne (86)

Valérie LAMARCHE

valerie.lamarche@vienne.gouv.fr

05 49 18 57 18

Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Haute-Vienne (87)

Sophie RAIX

sophie.raix@haute-vienne.gouv.fr

05 19 76 12 30

Direction régionale :

Assia GROSTEFAN

Cadre de gestion

assia.groستefan@nouvelle-aquitaine.gouv.fr

05 56 90 67 18

Sandra LAPEYRADE

Directrice régionale

sandra.lapeyrade@nouvelle-aquitaine.gouv.fr

05 56 90 67 22

Anne DANIERE-MOREAU

Directrice régionale déléguée

anne.daniere-moreau@nouvelle-aquitaine.gouv.fr

05 56 90 67 21

## **2. STRUCTURE - Informations sur le demandeur**

### **Nom de la structure**

Compagnie Arlette Moreau

### **SIGLE**

cie Arlette Moreau

### **Adresse site Web**

<http://www.arlette-moreau.com/>

**Numéro RNA**

Non communiqué

**Adresse du siège social**

28 rue de la jeunesse

**Adresse de gestion**

Non communiqué

**Nom du représentant légal**

Ménard

**Prénom du représentant légal**

Noémie

**Fonction du représentant légal**

Présidente

**Téléphone du représentant légal**

06 63 11 54 57

**Courriel du représentant légal**

compagniearlettemoreau@gmail.com

**Nom de la personne chargée de la demande de subvention**

Hay

**Prénom de la personne chargée de la demande de subvention**

Nicolas

**Fonction de la personne chargée du dossier de subvention**

Co-directeur Artistique

**Téléphone de la personne chargée du dossier de demande de subvention**

06 63 11 54 57

**Courriel de la personne chargée du dossier**

compagniearlettemoreau@gmail.com

**3. STRUCTURE - Relations avec l'administration****Agréments de la structure**

Intéret Général. JEP.

**L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?**

Non

**A quel réseau, union ou fédération l'association est-elle affiliée ?**

Ligue de l'Enseignement, Fédération des arts de la rue.

**La structure est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?**

Non

#### **4. STRUCTURE - Moyens humains et financiers**

**Nombre de volontaires**

0

**Nombre de bénévoles**

25

**Nombre total de salariés**

1

**Nombre total de salariés en emploi aidé**

0

**Nombre de salariés en ETP**

0.3

**Nombre d'adhérents**

30

#### **5. STRUCTURE - Pièces à joindre**

#### **6. ACTIONS - Description de l'action pour laquelle une subvention est demandée**

**Vous pouvez renseigner plusieurs actions dans ce dossier.**

Vous pouvez solliciter des subventions pour plusieurs actions sur le programme "Égalité entre les femmes et les hommes".

Pour cela, merci de commencer par remplir les renseignements concernant la première action, pour laquelle vous sollicitez une subvention. Vous pourrez ensuite renseigner une autre demande en cliquant sur "ajouter un élément"

##### **Attention :**

Les actions suivantes doivent faire l'objet d'un dossier indépendant :

- Information juridique et BAIE (qui peuvent être dans le même dossier)
- Accueils de jours et LEAO (qui peuvent être dans le même dossier)
- EVARS
- CPCA

##### **Intitulé du projet**

Les 12 mini tournées du Désopressor 3000

## Objectifs du projet

Les 12 mini tournées du Désopressor 3000 est un projet visant à permettre et faciliter l'organisation de représentation d'une forme théâtrale de sensibilisation et d'entraînement à l'action contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels : « Le Désopressor 3000 ».

Le « Désopressor 3000 » est un spectacle participatif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles créé en octobre 2021.

Le spectacle a été conçu pour être tout terrain, il peut jouer dans la rue pour les gens qui passent, sur un marché, dans un festival, pendant un événement populaire, dans des salles de classe, devant des bars, en gros partout où il y a du monde. (cf plaquette)

Nous avons imaginé pour 2023-2024 12 « mini-tournées » dans la Région Nouvelle-Aquitaine (une par département), composées chacune de 4 dates.

Nous serions présents 4 jours de suite dans le département pour présenter cette forme dans les établissements scolaires et dans l'espace public.

Exemple d'une mini-tournée du Désopressor 3000 :

Mercredi après-midi – dans l'espace public – public visé : Jeunes

Jeudi – Établissement scolaire (collège, lycée, université)

Vendredi – Établissement scolaire (collège, lycée, université)

Samedi – Espace public / sur le marché par exemple / Public visé : Tout public pourquoi pas sur des événements prévus dans le département (en milieu urbain ou rural)

Les sommes demandées à la DRAC et à la DRDFE viseront à financer à 75% les représentations dans l'espace public, les mercredi après midi et samedi. Les 25% restant seront à la charge des communes qui voudraient accueillir le spectacle, et la somme est incluse dans la catégorie "Vente de produits finis" car ce ne sera pas sous forme de subvention.

Dans le cas où la DRDFE ou la DRAC ne seraient pas en mesure de subventionner à hauteur de notre demande, mais seulement partiellement, nous réadapterions le projet, soit en demandant plus aux communes, soit en ne jouant qu'une des deux représentations du mercredi ou du samedi. Les subventions de la DRDFE et de la DRAC seraient donc facilitantes pour les communes pour accueillir le Désopressor.

Grâce à notre référencement sur Adage (la plateforme qui permet d'être référencés par l'éducation nationale), à une subvention de la DRDFE et de la DRAC, et un accompagnement de L'OARA pour les frais de déplacement et d'hébergement, nous sommes très confiants pour ce projet.

Nous pouvons compter sur le soutien d'autres partenaires pour ce projet, à savoir :

- la DRAC qui s'est engagé à soutenir le projet (somme pas encore connue, demande à hauteur de 16000 euros),
- l'Education Nationale, nous sommes désormais référencés sur la plateforme ADAGE, ce qui permet un financement des Désopressor 3000 par les fonds du pass culture de chaque établissement. Comme la somme ne sera pas versée sous forme de subvention, mais sera plutôt sous forme d'achat des spectacles par les établissements, j'ai indiqué la somme dans la catégorie "vente de produits finis" dans le budget. La somme estimée versée par les établissements scolaires pour les 24 représentations estimées dans les collèges et lycées est d'environ 40 000 euros.

-L'OARA, qui nous a indiqué pouvoir prendre en charge les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration pendant les journées de présences dans les autres départements que la Vienne.

A savoir que d'ors et déjà, et avant d'avoir tenu au courant les communes de l'existence du projet, les villes de Pau et de Libourne se sont positionnées comme intéressées pour participer à l'accueil d'une mini tournée dans leurs départements respectifs. Et étant motivées pour financer des spectacles.

### **Territoire**

Région Nouvelle Aquitaine

### **Nombre de bénéficiaires estimé**

10 000

### **dont nombre de femmes**

5 000

### **Caractéristiques des bénéficiaires**

La moitié des représentations envisagées se passeront en milieu scolaire, pour un public jeune (12-18 ans), l'autre partie se passera dans l'espace public, pour toucher un public plus large.

La participation sera gratuite pour les publics.

L'objectif pour les représentations dans l'espace public est notamment de toucher des personnes qui ne sont pas déjà sensibilisés.

### **Date ou période de réalisation du projet**

2023-2024

### **Moyens matériels et humains**

4 professionnel.les de la compagnie seront présent.es par mini tournées, 8 personnes en tout joueront dans le spectacle.

Une personne assurera l'organisation pour la compagnie.

L'appui des déléguées départementales serait un vrai plus pour nous aider dans la réalisation du projet.

Pour les représentations dans les établissements scolaire, la présence de l'infirmière scolaire, voir d'une psychologue de l'éducation nationale nous semble nécessaire.

Si l'on compte toutes ces personnes, ainsi que les référent.es de l'éducatoin nationale dans chaque établissement, le nombre de personne impliquées ou bientôt impliquées dans ce projet est important.

### **Nombre d'intervenants directement mobilisés sur cette action**

100

### **Ce projet est-il financé en partie par du FSE (Fonds Social Européen)?**

Non

### **Montant total de ce projet**

103 726

### **Montant de la subvention demandée**

16 000



## Indicateurs proposés au regard des objectifs proposés

Nombre de représentation, retour qualitatif des équipes qui accueilleront le spectacle

**S'agit-il du renouvellement d'une action déjà subventionnée l'année dernière ?**

Non

## 7. RIB dématérialisé (vérifier que l'adresse mentionnée sur le RIB est la même que celle de l'avis.)

**Nom de la banque**

Credit agricole

**Code de la banque**

19406

**Numéro de guichet**

00000

**Numéro de compte**

67170372287

**Clé du RIB**

05

**Nous vous remercions d'avoir déposé votre dossier de demande de subvention avec "démarches simplifiées"**

Merci de vérifier que vous avez bien cliqué sur "déposer le dossier". Vous allez recevoir un mail de confirmation de réception de votre dossier.

Nous vous conseillons d'avertir par mail votre déléguée départementale du dépôt de votre dossier.

Votre déléguée départementale ainsi que la DRDFE Nouvelle-Aquitaine restent à votre disposition pour vous aider en cas de difficultés ou si vous désirez obtenir des précisions.

## Messagerie

**Email automatique, 26 mai 23 15:05**

[Votre dossier demarches-simplifiees.fr n°12405957 a bien été reçu] Bonjour, La DRDFE Nouvelle-Aquitaine vous confirme la bonne réception de votre demande n° 12405957. À tout moment, vous pouvez consulter votre dossier et les éventuels messages de l'administration à cette adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/12405957> Cordialement, La direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité Nouvelle-Aquitaine

**Email automatique, 07 juillet 23 11:07**

[Votre dossier demarches-simplifiees.fr n° 12405957 va être instruit] Bonjour, La DRDFE Nouvelle-Aquitaine vous confirme le passage en instruction de votre dossier n° 12405957. Vous pouvez poursuivre les échanges avec la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité de votre département via la messagerie. À tout moment, vous pouvez consulter votre dossier et les éventuels messages de l'administration à cette adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/12405957>. Vous serez informé via cette téléprocédure des suites réservées à votre demande. Cordialement, La direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Nouvelle-Aquitaine

**Email automatique, 21 juillet 23 17:07**

[Votre dossier demarches-simplifiees.fr n° 12405957 a été refusé] Bonjour, Votre demande n° 12405957 n'a pas été retenue le 21/07/2023. A tout moment, vous pouvez consulter votre dossier et les éventuels messages de l'administration à cette adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/12405957>. Cordialement, La direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Nouvelle-Aquitaine